RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00727
Numéro SIREN : 495 006 835
Nom ou dénomination : ABC IMMODIAG

Ce dépôt a été enregistré le 14/11/2019 sous le numéro de dépôt 16686

AEBC
Audit Expertise-Comptable Création Conseil
3 rue d'Agen
44800 Saint Herblain

GREFFE

Déposé au Greffe
le 14/11/13
sous le n° 16686
RCS NANTES 07B727

ABC IMMODIAG

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 Euros

Siège social : 39 rue de la Bastille

44000 NANTES

495.006.835 RCS NANTES

RAPPORT UNIQUE DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL « ABC IMMODIAG » EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

(Articles L. 224-3, L. 223-43 et R.224-3 du Code de Commerce)

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE « ABC IMMODIAG »,
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

Aux associés,

En qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2018, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaitre un chiffre d'affaires de 1.730.751 € en croissance de près de 18% par rapport à l'exercice précédent, un bénéfice net de 152.843 €, en progression de près de 92% au regard de celui de l'exercice N-1, des capitaux propres de 507.523 € et un endettement financier de 46.917 €, inférieur aux capitaux propres ;
- Le projet de comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2019, qui n'a fait l'objet ni d'un examen limité ni d'un audit, révèle un chiffre d'affaires en progression, supérieur à 2M€ et des résultats proches de ceux constatés sur l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des comptes annuel est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Saint-Herblain, le 4 novembre 2019

AE3C
Commissaire aux comptes et à la transformation
Membre de la Compagnie régionale de Rennes

Florence FLACK
Associée